



goodfood

RAPPORT ANNUEL
2019

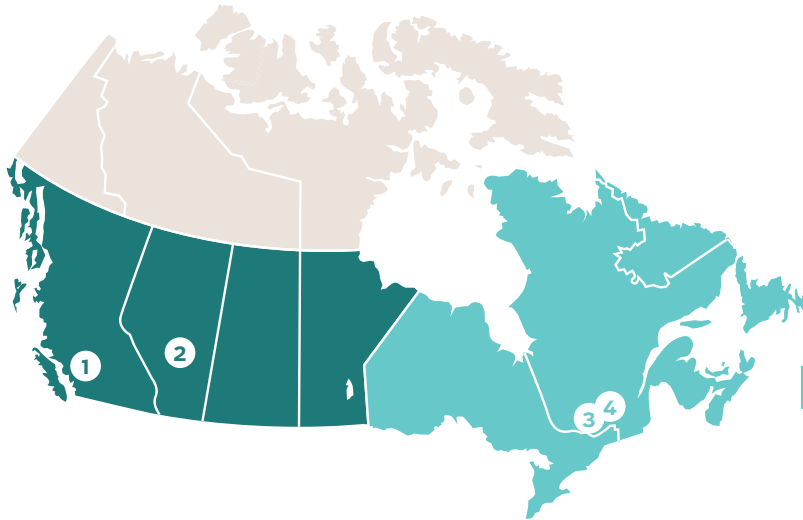


goodfood est un chef de file canadien de l'épicerie en ligne. Nous livrons des repas frais et des items d'épicerie d'un océan à l'autre, facilitant pour nos membres la dégustation de délicieux repas à la maison, chaque semaine. La mission de Goodfood est de réaliser l'impossible, de la ferme à la cuisine, et nous y arrivons en permettant à nos membres d'effectuer leur planification de repas et leur épicerie hebdomadaire en moins d'une minute. Les membres de Goodfood ont accès à une sélection unique de produits en ligne ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles par notre écosystème de classe mondiale qui arrive pratiquement à éliminer le gaspillage de nourriture et les frais généraux élevés des épicerie ayant pignon sur rue.



LES ACTIVITÉS NATIONALES DE GOODFOOD REJOIGNENT 95 % DE LA POPULATION CANADIENNE

Capacité de vente de 750 millions de dollars et quatre installations de production d'une superficie totale de 302 000 pi²



OUEST CANADIEN

Capacité d'approvisionnement
150-200 000 abonnés⁽¹⁾

EST DU CANADA

Capacité d'approvisionnement
300-400 000 abonnés⁽¹⁾

1. VANCOUVER (C.-B.)

Installation de production et de distribution de 84 000 pi² (Capacité de vente de 50 millions de dollars)
Ouverture – exercice 2020

2. CALGARY (ALB)

Installation de production et de distribution de 43 000 pi² (Capacité de vente de 200 millions de dollars)

3. MONTREAL (QC) - DÉJEUNER

Installation de production et de distribution de 20 000 pi² consacrée aux déjeuners (Capacité de vente de 100 millions de dollars)

4. MONTREAL (QC)

Siège social et installation de production et de distribution de 155 000 pi² (Capacité de vente de 400 millions de dollars)

1 800

EMPLOYÉS

200 000

ABONNÉS¹

4

INSTALLATION DE PRODUCTION

161 333 \$

PRODUITS
(en milliers de dollars canadiens)

200 830 \$

VMB¹
(en milliers de dollars canadiens)

⁽¹⁾ Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS SUR 3 ANS

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'abonnés actifs, les marges et les données par action)

Pour les exercices clos les 31 août,	2019	% Δ	2018	% Δ	2017
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Abonnés actifs ⁽¹⁾	200 000	125 %	89 000	187 %	31 000
Produits	161 333 \$	129 %	70 502 \$	256 %	19 796 \$
Ventes de marchandises brutes ⁽¹⁾	200 830	139 %	84 093	264 %	23 081
Bénéfice brut	40 310	175 %	14 660	308 %	3 590
Marge brute	25,0 %	4.2 pp	20,8 %	2.7 pp	18,1 %
Bénéfice brut ajusté ⁽¹⁾	79 807	182 %	28 251	311 %	6 875
Marge brute ajustée ⁽¹⁾	39,7 %	6.1 pp	33,6%	3.8 pp	29,8 %
Perte nette, représentant le résultat global	(20 937)		(9 434)		(9 866)
Perte par action, de base et diluée	(0,38)		(0,19)		(0,32)
SITUATION FINANCIÈRE					
Trésorerie ⁽²⁾	47 649 \$		24 453 \$		17 548 \$
Immobilisations corporelles	13 545		6 006		2 300
Total des actifs	80 783		34 309		21 310
Total de la dette ⁽³⁾	14 031		2 592		512
Capitaux propres	17 401		16 456		16 352
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES					
Activités d'exploitation	880 \$		176 \$		(1 885) \$
Activités de financement	29 555		10 901		20 767
Activités d'investissement	(7 239)		(4 171)		(1 853)

⁽¹⁾ Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à des restrictions.

⁽³⁾ Comprend la ligne de crédit et la partie courante et non courante de la dette à long terme.





Jonathan Ferrari, cofondateur, président du conseil et chef de la direction, présente la nouvelle boîte réutilisable écologique.

NOUVELLES SOLUTIONS DE REPAS

- Introduction de 75+ produits d'épicerie de marque privée Goodfood et augmentation rapide de la gamme de produits
- Introduction de 27+ nouvelles solutions de repas pour le déjeuner
- Introduction de plats prêts-à-manger inspirés des recettes les mieux notées de Goodfood
- Lancement de la marque de repas prêts à cuisiner économiques Yumm.ca
- Lancement du plan de repas prêts à cuisiner Nutri15

ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION ET DE VENTE

- Agrandissement de la principale installation de Montréal à 155 000 pi²
- Location d'une installation de 84 000 pi² à Vancouver
- Location d'une installation de 20 000 pi² à Montréal pour la production de solutions de repas pour le déjeuner
- Agrandissement de la section de production de l'installation de Calgary
- Investissements considérables dans l'automatisation pour accroître l'efficacité opérationnelle et améliorer la structure de coûts
- 750 millions de dollars de capacité de ventes dans quatre installations de production

NOUVEAU FINANCEMENT

- Obtention d'un nouveau financement en dette à travers deux transactions : un prêt bancaire et un emprunt garanti pour un montant total de 25,5 millions de dollars
- Réalisation d'un financement en équité pour un produit brut de 26,3 millions de dollars

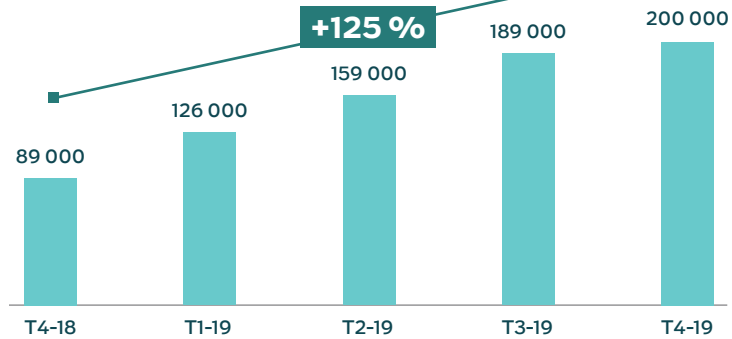
AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DES MEMBRES

- Introduction des boîtes de livraison réutilisables écologiques afin de contribuer à l'élimination de plusieurs millions d'articles d'emballage à usage unique
- Conception et lancement d'une appli mobile afin de simplifier le processus de commande pour les membres

ÉVOLUTION DES PARAMÈTRES CLÉS

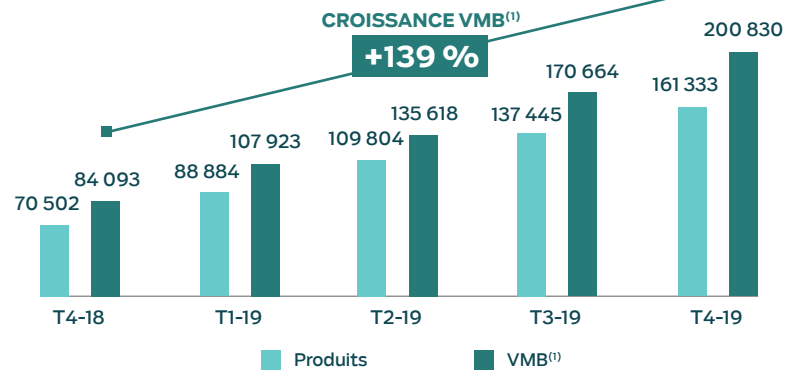


ABONNÉS⁽¹⁾

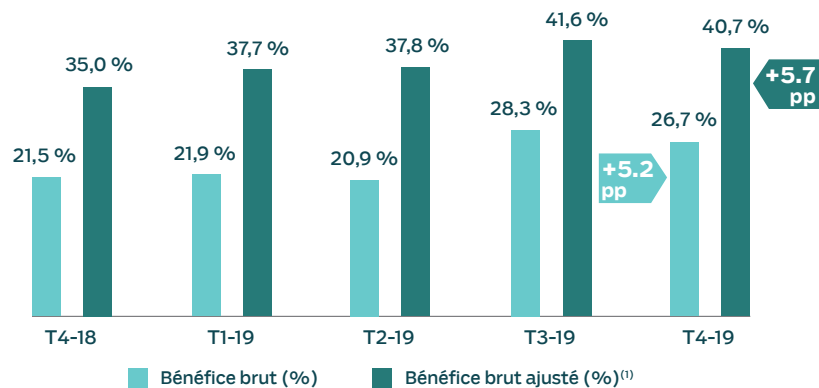


PRODUITS ET VMB⁽¹⁾ DES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars canadiens)



BÉNÉFICE BRUT (%) ET BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ (%)⁽¹⁾



⁽¹⁾ Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.



Jonathan Ferrari
Cofondateur, président du conseil et chef de la direction



Neil Cuggy
Cofondateur, administrateur, président et chef de l'exploitation

Marché Goodfood continue de franchir des étapes clés en vue de devenir le chef de file canadien de l'épicerie en ligne. En 2014, nous avons fondé la Société en unissant nos passions pour l'alimentation et la technologie. Cinq ans plus tard, nous avons bâti un leader dans l'industrie de l'alimentation. Goodfood est venu bousculer le secteur canadien de l'épicerie en ligne et affiche un profil de croissance impressionnant, offre une expérience client unique et une gamme diversifiée de produits, en plus d'avoir développé des opérations à la fine pointe, et ce à l'échelle du pays.

NOTRE CROISSANCE SE POURSUIT

Au cours du dernier exercice, nous avons démontré notre capacité à rester à l'avant-garde de l'industrie alimentaire d'aujourd'hui et nous avons même été l'un des moteurs de son évolution rapide. Grâce à la plateforme et à l'expérience client qui nous distinguent, nous avons plus que doublé le nombre d'abonnés actifs⁽¹⁾ de Goodfood – qui est passé de 89 000 il y a un an à 200 000 à la clôture de l'exercice 2019. La croissance de 125 % de notre base d'abonnés⁽¹⁾ s'est traduite par une augmentation des ventes de marchandises brutes⁽¹⁾ de 139 %, ce qui nous a permis de dépasser la barre des 200 millions de dollars pour la première fois.

Pour soutenir notre croissance, nous avons pris des mesures importantes afin d'accroître nos activités et de gagner en efficacité. À Montréal et à Calgary, les agrandissements que nous avons réalisés récemment ont plus que doublé notre capacité de production. Forte de l'ajout d'une nouvelle installation consacrée aux déjeuners à Montréal et de l'ouverture imminente d'une installation à Vancouver, la Société est en bonne position pour soutenir sa croissance et enregistrer des ventes pouvant aller jusqu'à 750 millions de dollars grâce aux installations existantes.

⁽¹⁾ Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

Dans une optique de rentabilité, nous avons également investi des montants considérables dans l'automatisation de nos opérations, consacrant des capitaux et des ressources à l'amélioration de l'efficacité de nos activités et de notre structure de coûts. L'automatisation permet une optimisation substantielle de nos coûts de main-d'œuvre, en plus d'élever nos activités de traitement des commandes à un niveau de classe mondiale.

DES CHOIX PLUS NOMBREUX ET AMÉLIORÉS, POUR UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE

La croissance que nous avons connue au cours de l'exercice 2019 est en grande partie attribuable à l'expérience exceptionnelle que nous offrons à nos membres. La mission de Goodfood est de réaliser l'impossible, de la ferme à la cuisine, et nous avons fait des progrès importants en vue de réaliser cette mission. En plus d'élargir notre offre de repas prêts à cuisiner, nous avons lancé de nouveaux produits clés :

- **Déjeuners** : délicieux smoothies, bols d'avoine artisanale et omelettes inspirées des recettes de chefs
- **Plats prêts-à-manger** : repas prêts à déguster en 2 à 4 minutes, inspirés des recettes élaborées par Goodfood les mieux notées
- **Produits d'épicerie de marque privée** : produits de haute qualité, offerts à un escompte de ~15 % par rapport aux produits équivalents de marque en épicerie grâce à l'élimination des frais généraux élevés, du gaspillage et du besoin de magasins traditionnels

Pour diriger ces projets, nous avons embauché des gens au talent exceptionnel et dont les valeurs correspondent étroitement à nos valeurs fondamentales, soit le dévouement envers Goodfood et ses membres, la soif d'amélioration et la quête de faire plus avec moins. Grâce à leurs profils solides et à leur expérience professionnelle auprès d'institutions de renommée internationale, ils pourront contribuer grandement à la création et au succès des nouvelles gammes de produits.

Les nouvelles gammes de produits sont un aspect essentiel de la stratégie de Goodfood et de son objectif de devenir le chef de file canadien de la livraison d'épicerie en ligne. L'industrie de l'épicerie au Canada est évaluée à quelque 124 milliards de dollars, et nous avons l'intention de prendre une part importante du segment en ligne, que les analystes sectoriels estiment passera de moins de 2 milliards de dollars actuellement à plus de 13 milliards de dollars à court terme.

Les nouvelles gammes de produits sont aussi notre réponse aux demandes de nos membres. Nous accordons une grande importance à la satisfaction de nos clients et estimons que cette satisfaction est le premier moteur de rendement de nos activités. Tous les jours, notre équipe s'affaire sans relâche à rehausser l'expérience des membres, à offrir de meilleurs choix et à faire progresser notre mission.

GOODFOOD VOIT LA VIE EN VERT

Nous avons tous un degré de responsabilité à l'égard de l'environnement. Goodfood, en sa qualité d'entreprise en pleine croissance et socialement responsable, a posé des gestes concrets pour veiller à faire sa part pour la planète et pour les prochaines générations. En plus de recueillir les boîtes de carton dans les grandes villes canadiennes, nous avons aussi introduit une nouvelle boîte et des blocs réfrigérants réutilisables afin d'éliminer plusieurs millions d'emballages à usage unique. En outre, nous nous sommes engagés à réduire de 50 % l'utilisation de plastique à l'intérieur des boîtes au cours des 12 prochains mois. Collectivement, ces mesures feront beaucoup pour affirmer la vision respectueuse de l'environnement de Goodfood, tout en générant un rendement positif sur nos investissements.

2020 ET APRÈS

L'exercice 2019 a été un succès retentissant. En atteignant le cap des 200 000 abonnés⁽¹⁾, nous avons consolidé notre position dominante sur le marché et ouvert de nouvelles portes pour Goodfood. Alors que commence le nouvel exercice, notre stratégie fructueuse ouvre tout grand la voie à la croissance et à la rentabilité.

Au cours de l'exercice 2020 et par la suite, la stratégie de Goodfood reposera sur notre conviction que nos solutions de repas seront un élément central du panier d'épicerie numérique au Canada, que viendra compléter notre gamme de produits d'épicerie de marque privée. Nous continuerons d'établir notre présence dans les solutions de repas à domicile et déploierons les efforts nécessaires pour devenir le chef de file de l'épicerie en ligne au pays. Nous poursuivrons également nos investissements dans l'automatisation afin de rendre nos activités plus rentables et de faire du traitement des commandes non seulement une compétence de base, mais un atout concurrentiel de Goodfood.

Prenant appui sur l'empreinte importante de nos activités et sur nos remarquables équipes de professionnels, nous nous préparons à connaître de nouveaux succès en 2020 et pour bien des années à venir.

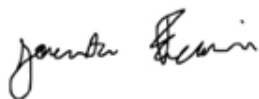
LE PLUS IMPORTANT

Au cours de l'exercice 2019, 1 000 employés sont venus agrandir notre bassin de main-d'œuvre, et notre performance exceptionnelle est attribuable au dévouement de notre personnel et à la confiance inébranlable de nos actionnaires, de nos membres, de nos fournisseurs et des autres parties prenantes. Permettez-nous de vous dire à quel point nous apprécions votre confiance et votre soutien.

Notre conseil d'administration joue lui aussi un rôle essentiel en offrant des conseils et en renforçant notre gouvernance d'entreprise. Nous souhaitons remercier Guy Leblanc, qui a démissionné au cours de l'exercice pour devenir président-directeur général d'Investissement Québec, de son apport et accueillir chaleureusement Terry Yanofsky et François Vimard, qui sont devenus membres du conseil en mai et en août, respectivement. Leur expérience sera précieuse pour amener la croissance de Goodfood au prochain niveau.

Lorsque nous avons assemblé nos premiers repas prêts à cuisiner en 2014, nous rêvions d'améliorer continuellement l'expérience des Canadiens dans leur cuisine. Nous n'avons jamais été aussi près d'atteindre notre objectif d'être présents dans toutes les cuisines, tous les jours. Alors que nous continuons d'œuvrer pour atteindre cet objectif ambitieux, c'est avec une grande fierté que nous vous présentons nos résultats financiers exceptionnels pour l'exercice 2019.

Veillez agréer nos sincères salutations,



Jonathan Ferrari
Cofondateur, président du conseil
et chef de la direction



Neil Cuggy
Cofondateur, administrateur, président
et chef de l'exploitation

⁽¹⁾ Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



JONATHAN FERRARI

Cofondateur, président du conseil et
chef de la direction



NEIL CUGGY

Cofondateur, administrateur,
président et chef de l'exploitation



HAMNETT HILL

Administrateur



DONALD OLDS

Administrateur



TERRY YANOFSKY

Administratrice



FRANÇOIS VIMARD

Administrateur

GOODFOOD MARKET CORP.

EXERCICES CLOS LE 31 AOÛT 2019

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION.....	13
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	13
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	14
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	14
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	15
FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019	15
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES.....	19
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	19
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2019 ET 2018.....	23
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018	25
SITUATION FINANCIÈRE	27
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	28
PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES ET RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES	32
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS.....	32
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	33
RISQUE D'ENTREPRISE	33
EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT	33
ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	34
INSTRUMENTS FINANCIERS	34
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	34
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	35
UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE	35
INFORMATION SECTORIELLE	36
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	36
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	36
ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES	37
NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR.....	38
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	38

BASE DE PRÉSENTATION

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion portant sur la situation financière de Goodfood Market Corp. (aussi désignée dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos », « Goodfood » ou la « Société ») au 31 août 2019 et sur les résultats d'exploitation de la Société et de sa filiale pour l'exercice clos à cette date. En mars 2019, la Société a créé une filiale en propriété exclusive, Yumm Meal Solutions Corp. Ce rapport de gestion, daté du 14 novembre 2019, reflète les informations disponibles à cette date. Toutes mentions dans le présent rapport de gestion à l'exercice 2019 et à l'exercice 2018 se rapportent respectivement à l'exercice clos le 31 août 2019 et à l'exercice clos le 31 août 2018. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 août 2019. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états. Goodfood a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »).

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos estimations, et nos intentions. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle encourt à un moment donné dans le contexte d'événements passés et futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, l'industrie alimentaire, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, la responsabilité associée aux produits, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, les activités

syndicales, la dépendance à l'égard de la direction, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, ainsi que le changement climatique et les risques liés à l'environnement. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients. Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS, dont celles-ci : « ventes de marchandises brutes », « bénéfice brut ajusté », « marge brute ajustée », « BAIIA », « BAIIA ajusté » et « marge du BAIIA ajusté ». Pour une définition et un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Goodfood est un chef de file canadien de l'épicerie en ligne, livrant des solutions de repas frais et des denrées facilitant pour ses membres, d'un océan à l'autre, la dégustation de délicieux repas à la maison chaque semaine. La mission de Goodfood est de réaliser l'impossible, de la ferme à la cuisine, en permettant aux membres d'effectuer leur planification de repas et leur épicerie hebdomadaire en moins d'une minute. Les membres de Goodfood ont accès à une sélection unique de produits en ligne ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son écosystème de classe mondiale relié directement au consommateur qui élimine le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail. La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec), Canada. La Société dispose aussi de deux installations de production secondaires situées en Alberta et au Québec, et l'ouverture d'une installation de production supplémentaire en Colombie-Britannique est prévue en janvier 2020. Au 31 août 2019, Goodfood comptait 200 000 abonnés actifs.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'industrie de l'épicerie en ligne est l'un des secteurs affichant la plus forte croissance dans le monde. En conséquence, Goodfood est d'avis qu'il existe d'importantes opportunités d'accroître rapidement sa base d'abonnés en continuant d'investir dans des campagnes de marketing très ciblées, dans l'élargissement de la capacité de production au moyen de nouvelles installations et d'investissements liés à l'automatisation, dans l'enrichissement de ses gammes de produits et dans la poursuite de l'expansion de sa plateforme nationale. La stratégie de Goodfood est de différer la rentabilité à court terme afin d'investir dans la création de valeur à long terme pour ses actionnaires. Accroître la part de marché, la taille et l'offre de produits de Goodfood permettra à la Société d'augmenter la valeur offerte à ses clients ainsi que de réaliser des rendements élevés sur le capital investi. À mesure que la Société augmente sa base d'abonnés, nous sommes confiants que Goodfood réalisera des économies d'échelle et d'autres gains d'efficacité, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité tout en continuant d'engendrer une expérience sans égale pour les abonnés.

Ces objectifs s'appuient sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. Ces risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces objectifs. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risque d'entreprise » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE L'EXERCICE 2019 ET DE L'EXERCICE 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 90,8 millions de dollars, ou 129 %, pour atteindre 161,3 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 25,0 %, soit une amélioration de 4,2 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 40,3 millions de dollars, en hausse de 25,7 millions de dollars, ou 175 %.
- La perte nette s'est établie à 20,9 millions de dollars, en hausse de 11,5 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,38 \$.
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 0,9 million de dollars, soit une hausse de 0,7 million de dollars.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à des restrictions se sont chiffrés à 47,6 millions de dollars, soit une hausse de 23,2 millions de dollars par rapport au 31 août 2019.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 116,7 millions de dollars, ou 139 %, pour atteindre 200,8 millions de dollars.
- La marge brute ajustée a atteint 39,7 %, soit une amélioration de 6,1 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 79,8 millions de dollars, en hausse de 51,6 millions de dollars, ou 182 %.
- Au 31 août 2019, on comptait 200 000 abonnés actifs, soit une hausse de 111 000 abonnés, ou 125 %, comparativement au 31 août 2018.

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la marge brute, la marge brute ajustée, le bénéfice brut, le bénéfice brut ajusté, la perte nette et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 23,9 millions de dollars, ou 112 %, pour atteindre 45,3 millions de dollars.
 - La marge brute s'est établie à 26,7 %, soit une amélioration de 5,2 points de pourcentage.
 - Le bénéfice brut s'est chiffré à 12,1 millions de dollars, en hausse de 7,5 millions de dollars, ou 163 %.
 - La perte nette s'est établie à 5,9 millions de dollars, en hausse de 2,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,10 \$.
 - Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 2,7 millions de dollars, soit une baisse de 3,6 millions de dollars.
 - Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 30,2 millions de dollars, ou 117 %, pour atteindre 56,0 millions de dollars.
 - La marge brute ajustée a atteint 40,7 %, soit une amélioration de 5,7 points de pourcentage.
 - Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 22,8 millions de dollars, en hausse de 13,8 millions de dollars, ou 152 %.
- 1) La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la marge brute, la marge brute ajustée, le bénéfice brut, le bénéfice brut ajusté, la perte nette et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**Expansion de la principale installation de production située au Québec (Canada)**

Le 24 septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de sa principale installation de production située à Montréal, visant à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés, portant la superficie totale à 155 000 pieds carrés et permettant de doubler la capacité de production de l'installation. La période de location initiale se termine en octobre 2023 et est assortie d'options de renouvellement pour les quinze années à venir. Les améliorations locatives étaient pratiquement achevées au 31 août 2019. Cela a permis à la Société de gérer efficacement sa forte croissance soutenue grâce à ses capacités accrues de production de repas prêts à cuisiner et à sa capacité d'offrir des denrées alimentaires additionnelles à ses clients.

Financement par emprunt

En novembre 2018, la Société a conclu une entente avec une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1 million de dollars. En avril 2019, l'institution financière canadienne a augmenté le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 1 million de dollars à 3 millions de dollars.

En août 2019, la Société a obtenu un engagement auprès de la même institution financière canadienne pour un autre prêt à terme de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'entente signée en novembre 2018. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable et porté de 3 millions de dollars à 5 millions de dollars le montant de l'autre financement à court terme.

Le prêt à terme ainsi que la ligne de crédit renouvelable portent intérêt à un taux variable basé sur le taux CDOR majoré de 2,50 %. Les prêts à terme seront remboursables en versements trimestriels de 125 000 \$ et de 31 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 et du 31 août 2020, respectivement, avec un remboursement du solde à la fin du terme en novembre 2021.

Au 31 août 2019, une tranche de 1,5 million de dollars de la ligne de crédit renouvelable avait été déboursée et une tranche de 12,5 millions de dollars des prêts à terme avait été déboursée afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société.

En mars 2019, la Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt avec la même institution financière canadienne renommée. Grâce à ces contrats, la Société est parvenue à fixer à 4,72 % et à 4,57 %, respectivement, le taux d'intérêt applicable à deux tranches de la dette à long terme de la Société, soit une tranche d'une valeur nominale de 2,5 millions de dollars et une autre d'une valeur nominale de 1,3 million de dollars. Ces taux seront applicables jusqu'à l'échéance prévue pour novembre 2021.

Émission d'actions

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit brut de 21,1 millions de dollars. La Société a affecté une partie du produit du placement à l'investissement en automatisation, à l'agrandissement de son installation de production en Alberta, au développement et à la mise en place d'options pour le déjeuner et de plats prêts-à-manger ainsi qu'au développement d'emballages écologiques, au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société, et elle entend continuer d'employer ce produit à ces fins. Se reporter à la rubrique « Utilisation du produit tiré des appels publics à l'épargne » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur l'utilisation du produit.

Agrandissement de l'installation de production en Alberta (Canada)

Au deuxième semestre de l'exercice 2019, la Société a entrepris la réalisation d'améliorations locatives importantes à son installation de production en Alberta afin d'accroître la capacité de production de cette installation. Les améliorations locatives étaient pratiquement achevées au 31 août 2019. La capacité supplémentaire aidera la Société à répondre à la demande croissante de produits Goodfood en Alberta et dans l'Ouest canadien en général.

Yumm.ca

Le 16 mai 2019, la Société a annoncé le lancement de Yumm.ca, un service de repas prêts à cuisiner économiques offert partout au pays à des clients soucieux de leur budget.

Solutions de repas pour le déjeuner et installation de production

Le 10 juin 2019, la Société a annoncé que sa première solution de repas pour le déjeuner, soit des smoothies prêts-à-mélanger composés de superaliments, est offerte dorénavant partout au Canada. Depuis lors, la Société a élargi sa gamme de déjeuners en mettant au point des bols d'avoine artisanaux et de savoureuses omelettes.

Le 18 juin 2019, la Société a signé un contrat de location de cinq ans assorti d'une option de renouvellement de trois ans visant une installation de production pour le déjeuner de 20 000 pieds carrés située au Québec (Canada). Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 895 000 \$. Les activités de la nouvelle installation ont débuté en août 2019.

Installation de production de la Colombie-Britannique (Canada)

Le 3 juillet 2019, la Société a signé un contrat de location de dix ans assorti d'une option de renouvellement de cinq ans visant une installation de production de 84 000 pieds carrés située en Colombie-Britannique (Canada). La livraison de l'installation de production a eu lieu le 1^{er} octobre 2019 et les paiements de loyer ont débuté le 15 janvier 2020. Les améliorations locatives de l'installation ont commencé le 1^{er} octobre 2019 et la direction a l'intention de mettre les activités de la nouvelle installation en branle au début de l'année civile 2020. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 14,6 millions de dollars. L'installation, qui desservira les clients de la Colombie-Britannique, offre de la souplesse en matière de capacités opérationnelles grâce à l'espace disponible pour les produits prêts-à-cuisiner et éventuellement l'offre de produits supplémentaires.

Plats prêts-à-manger

En juillet 2019, la Société a lancé ses plats prêts-à-manger dans la province de Québec, et elle étend graduellement leur distribution à l'échelle du Canada. La gamme de plats prêts-à-manger se compose de repas préparés inspirés de nos recettes originales prêtes-à-cuisiner élaborées à l'interne les mieux notées, de salades fraîches et de soupes nourrissantes. La gamme de plats prêts-à-manger est conçue afin d'élargir l'offre de la Société à ses clients actuels et éventuels dans le but d'offrir une solution complète de repas à domicile couvrant les différents repas de la journée.

Abonnés actifs

En date du 31 août 2019, la Société a atteint la marque des 200 000 abonnés actifs. Ce nouveau jalon résulte de l'ajout d'un nombre net de 11 000 nouveaux abonnés actifs au quatrième trimestre et d'un nombre net de 111 000 nouveaux abonnés actifs pour l'exercice.

Marques privées

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé ses produits de marques privées dans la province de Québec, et elle étend graduellement leur distribution à l'échelle du Canada. La Société offre des denrées alimentaires de base courantes à des prix exclusifs, dont de l'huile d'olive extra-vierge, du sel de mer, un éventail de protéines de première qualité, du beurre d'arachides, du thé, et plus encore.

Nouveaux membres du conseil

Terry Yanofsky et François Vimard se sont joints au conseil d'administration de Goodfood en mai et en août 2019, respectivement. Mme Yanofsky est vice-présidente principale et directrice générale de Sephora Canada et possède une grande expérience de direction dans le commerce de détail. M. Vimard, qui s'est joint au conseil à titre de président du comité d'audit, est actuellement administrateur de sociétés indépendant. Il a œuvré pendant plus de 22 ans au sein d'Empire Ltd./Sobeys Inc., en dernier lieu à titre de président et chef de la direction par intérim des deux organisations après avoir été chef de la direction financière de 2007 à 2016.

Lancement des boîtes de livraison réutilisables

Le 16 octobre 2019, la Société a lancé ses boîtes de livraison réutilisables en Alberta et au Québec, se positionnant à l'avant-garde de l'industrie pour ce qui est des initiatives de durabilité écologique.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Le tableau qui suit présente les principales données financières tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018, conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars canadiens)	31 août 2019	31 août 2018
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	47 649 \$	24 453 \$
Immobilisations corporelles	13 545	6 006
Total des actifs	80 783	34 309
Total de la dette ¹⁾	14 031	2 592
Capitaux propres	17 401	16 456

¹⁾ Le total de la dette comprend la ligne de crédit et la partie courante et non courante de la dette à long terme.

(en milliers de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août	
	2019	2018
Résultat global		
Produits	161 333 \$	70 502 \$
Bénéfice brut	40 310	14 660
Perte nette représentant le résultat global	(20 937)	(9 434)
Perte par action, de base et diluée	(0,38)	(0,19)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	880 \$	176 \$
Activités de financement	29 555	10 901
Activités d'investissement	(7 239)	(4 171)

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans cette rubrique, on décrit les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. On y fait également un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, le cas échéant. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers pour les périodes indiquées.

Paramètres	Définitions
Abonnés actifs	Un abonné qui doit recevoir une livraison ou qui a décidé de suspendre la livraison pour le prochain cycle de livraison hebdomadaire. Les abonnés actifs excluent les abonnements annulés. Pour plus de certitude, les abonnés actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits au cours d'un cycle de livraison hebdomadaire donné. Bien que les abonnés actifs ne constituent ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, ils ne figurent pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste de nos états financiers consolidés, nous estimons que le paramètre des abonnés actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les produits futurs potentiels qui seront générés. La Société présente le nombre d'abonnés actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.
Mesures financières non conformes aux IFRS	Définitions
Ventes de marchandises brutes	Les ventes de marchandises brutes mesurent la valeur totale des ventes au détail des marchandises par la Société avant la prise en compte de tous les incitatifs et crédits inclus dans les produits. Les incitatifs et crédits, présentés à la valeur des ventes au détail, comprennent surtout des rabais lors de l'abonnement, généralement offerts aux nouveaux abonnés actifs lors de leur première livraison. Les ventes de marchandises brutes constituent une mesure financière non conforme aux IFRS. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile des produits, car, compte non tenu des incitatifs et des crédits, elle est plus représentative des produits futurs qui seront générés.
Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée	Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée mesurent le bénéfice brut et la marge brute en fonction de la valeur des ventes au détail. Le bénéfice brut ajusté est calculé en soustrayant le coût des marchandises vendues des ventes de marchandises brutes. La marge brute ajustée est exprimée en pourcentage et calculée comme étant le bénéfice brut ajusté divisé par les ventes de marchandises brutes. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures de rendement financier utiles, car les ventes de marchandises brutes reflètent les produits futurs qui seront générés et, par conséquent, le bénéfice brut et la marge brute futurs.
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes (produits financiers nets), des amortissements et de la charge d'impôt. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite des paiements fondés sur des actions, car il s'agit d'un élément de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et autres éléments qui, selon nous, ne découlent pas nécessairement des activités normales quotidiennes de la Société et pourraient entraver l'analyse des tendances en matière de rendement. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles, car elles permettent d'évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente.

ABONNÉS ACTIFS

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Nombre d'abonnés actifs à l'ouverture de la période	189 000	76 000	89 000	31 000
Variation nette du nombre d'abonnés actifs	11 000	13 000	111 000	58 000
Nombre d'abonnés actifs à la clôture de la période	200 000	89 000	200 000	89 000

VENTES DE MARCHANDISES BRUTES

Le tableau présente un rapprochement des produits et des ventes de marchandises brutes.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Produits	45 259 \$	21 371 \$	161 333 \$	70 502 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	–	–	(638)	–
Incitatifs et crédits	10 718	4 441	40 135	13 591
Ventes de marchandises brutes	55 977 \$	25 812 \$	200 830 \$	84 093 \$

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, les ventes de marchandises brutes ont respectivement inscrit une augmentation de 30,2 millions de dollars et de 116,7 millions de dollars, dépassant la barre des 200 millions de dollars pour l'exercice. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance constante du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de notre plateforme nationale qui couvre de nouvelles régions au Canada, et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, ainsi qu'aux activités de marketing stratégique prévues.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Ventes de marchandises brutes	55 977 \$	25 812 \$	200 830 \$	84 093 \$
Coût des marchandises vendues	33 182	16 778	121 023	55 842
Bénéfice brut ajusté	22 795 \$	9 034 \$	79 807 \$	28 251 \$
Marge brute ajustée	40,7 %	35,0 %	39,7 %	33,6 %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la marge brute ajustée a respectivement progressé de 5,7 points de pourcentage et de 6,1 points de pourcentage. Cette progression résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des ventes de marchandises brutes attribuable aux investissements continus en automatisation, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat supérieur auprès des fournisseurs clés. Le coût des aliments en pourcentage des ventes de marchandises brutes est demeuré stable au cours de l'exercice en raison d'une stratégie adoptée par la Société qui vise à accentuer la valeur offerte aux membres afin d'augmenter sa base d'abonnés et ses produits.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée se sont respectivement améliorés de 209 000 \$ et de 0,4 point de pourcentage et de 536 000 \$ et de 0,3 point de pourcentage en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le tableau suivant fait le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Perte nette	(5 887) \$	(2 956) \$	(20 937) \$	(9 434) \$
Charges financières nettes (produits financiers nets)	81	(50)	346	(98)
Amortissements	874	202	2 617	461
BAIIA	(4 932) \$	(2 804) \$	(17 974) \$	(9 071) \$
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	–	–	113
Paiements fondés sur des actions	541	158	1 810	458
BAIIA ajusté	(4 391) \$	(2 646) \$	(16 164) \$	(8 500) \$
Produits	45 259 \$	21 371 \$	161 333 \$	70 502 \$
Marge du BAIIA ajusté (%)	(9,7) %	(12,4) %	(10,0) %	(12,1) %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la marge du BAIIA ajusté s'est respectivement améliorée de 2,7 points de pourcentage et de 2,1 points de pourcentage. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, la hausse de la marge du BAIIA ajusté s'explique principalement par l'augmentation des produits et du levier d'exploitation, par la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et par les coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison qui ont mené à une hausse du bénéfice brut, atténuée par l'accroissement des frais de vente et charges générales et administratives.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté se sont également améliorés de 510 000 \$ et de 1,4 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019, en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté auraient été de (5,4) millions de dollars et de (19,4) millions de dollars, de (4,9) millions de dollars et de (17,6) millions de dollars, et de (10,8) % et de (10,9) %, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2019 si l'IFRS 16 n'avait pas été adoptée par anticipation.

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, le BAIIA ajusté exclut la perte hors trésorerie résultant de la sortie d'immobilisations corporelles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé annuel audité du résultat net et du résultat global de la Société pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT				EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT			
	2019	2018	Variation		2019	2018	Variation	
			(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾			(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾
Produits	161 333 \$	70 502 \$	90 831 \$	129 %	161 333 \$	70 502 \$	90 831 \$	129 %
Coût des marchandises vendues	121 023	55 842	(65 181)	117 %	121 559	55 842	(65 717)	118 %
Bénéfice brut	40 310 \$	14 660 \$	25 650 \$	175 %	39 774 \$	14 660 \$	25 114 \$	171 %
<i>Marge brute</i> ³⁾	25,0 %	20,8 %	s.o.	s.o.	24,7 %	20,8 %	s.o.	s.o.
Frais de vente, charges générales et administratives	58 284 \$	23 618 \$	(34 666) \$	147 %	59 171 \$	23 618 \$	(35 553) \$	151 %
Amortissements	2 617	461	(2 156)	468 %	1 276	461	(815)	177 %
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	113	113	100 %	–	113	113	100 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	346	(98)	(444)	453 %	(286)	(98)	188	192 %
Perte nette, représentant le résultat global	(20 937) \$	(9 434) \$	(11 503) \$	122 %	(20 387) \$	(9 434) \$	(10 953) \$	116 %
Perte nette par action, de base et diluée	(0,38) \$	(0,19) \$	(0,19) \$	100 %	(0,37) \$	(0,19) \$	(0,18) \$	95 %

¹⁾ Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

²⁾ La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

³⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de la plateforme nationale pour couvrir de nouvelles régions au Canada et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger.
- L'augmentation du bénéfice brut est le résultat de l'augmentation des produits et d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 ait eu une incidence positive de 0,3 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, de l'expansion de notre plateforme nationale, de l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, et des activités de marketing stratégique prévues. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse stratégique planifiée des coûts de marketing fondée sur des stratégies fructueuses d'acquisition de clients et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société et l'enrichissement de ses gammes de produits. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, principalement aux fins de l'agrandissement d'installations de production, des investissements en automatisation, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- La diminution de la perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles s'explique par la sortie d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2018. Aucune autre sortie d'immobilisations corporelles n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.
- La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et du solde de trésorerie lié aux activités d'exploitation et de financement.
- L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société pour les trimestres clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT				TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT			
	2019	2018	Variation		2019	2018	Variation	
			(en \$) ⁽¹⁾	(en %) ⁽²⁾			(en \$) ⁽¹⁾	(en %) ⁽²⁾
Produits	45 259 \$	21 371 \$	23 888 \$	112 %	45 259 \$	21 371 \$	23 888 \$	112 %
Coût des marchandises vendues	33 182	16 778	(16 404)	98 %	33 391	16 778	(16 613)	99 %
Bénéfice brut	12 077 \$	4 593 \$	7 484 \$	163 %	11 868 \$	4 593 \$	7 275 \$	158 %
<i>Marge brute</i> ³⁾	26,7 %	21,5 %	s.o.	s.o.	26,2 %	21,5 %	s.o.	s.o.
Frais de vente, charges générales et administratives	17 009 \$	7 397 \$	(9 612) \$	130 %	17 310 \$	7 397 \$	(9 913) \$	134 %
Amortissements	874	202	(672)	333 %	464	202	(262)	130 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	81	(50)	(131)	262 %	(91)	(50)	41	82 %
Perte nette, représentant le résultat global	(5 887) \$	(2 956) \$	(2 931) \$	99 %	(5 815) \$	(2 956) \$	(2 859) \$	97 %
Perte nette par action, de base et diluée	(0,10) \$	(0,06) \$	(0,04) \$	67 %	(0,10) \$	(0,06) \$	(0,04) \$	67 %

1) Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

2) La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

3) La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2019 ET LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs, à l'expansion de la plateforme nationale pour couvrir de nouvelles régions au Canada et à l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger.
- L'augmentation du bénéfice brut est le résultat de l'augmentation des produits et d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 ait eu une incidence positive de 0,5 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits, des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation, à la plus grande densité au sein des zones de livraison et à un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, de l'expansion de notre plateforme nationale, de l'enrichissement de nos gammes de produits, y compris le lancement des déjeuners et des solutions de repas prêts-à-manger, et des activités de marketing stratégique prévues. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

-
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse stratégique planifiée des coûts de marketing fondée sur des stratégies fructueuses d'acquisition de clients et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société et l'enrichissement de ses gammes de produits. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
 - La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, principalement aux fins de l'agrandissement d'installations de production, des investissements en automatisation, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
 - La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et du solde de trésorerie lié aux activités d'exploitation et de financement.
 - L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des variances de l'état consolidé annuel audité de la situation financière de la Société au 31 août 2019 par rapport au 31 août 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	MONTANTS PRÉSENTÉS			MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16		
	31 août 2019	31 août 2018	Variation	31 août 2019	31 août 2018	Variation
Total des actifs	80 783 \$	34 309 \$	46 474 \$	70 212 \$	34 309 \$	35 903 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 149	24 453	20 696	45 149	24 453	20 696
Stocks	4 735	1 585	3 150	4 735	1 585	3 150
Trésorerie soumise à des restrictions	2 500	–	2 500	2 500	–	2 500
Immobilisations corporelles	13 545	6 006	7 539	14 053	6 006	8 047
Actifs au titre des droits d'utilisation	11 089	–	11 089	–	–	–
Total des passifs	63 382 \$	17 853 \$	45 529 \$	52 261 \$	17 853 \$	34 408 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Ligne de crédit	1 540	500	1 040	1 540	500	1 040
Créditeurs et charges à payer	30 704	11 343	19 361	30 704	11 343	19 361
Produits différés	5 923	2 522	3 401	5 923	2 522	3 401
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	12 491	2 092	10 399	12 787	2 092	10 695
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	12 724	–	12 724	–	–	–
Total des capitaux propres	17 401 \$	16 456 \$	945 \$	17 951 \$	16 456 \$	1 495 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Actions ordinaires	56 598	36 283	20 315	56 598	36 283	20 315
Déficit	(41 546)	(20 609)	(20 937)	(40 996)	(20 609)	(20 387)

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS SURVENUES ENTRE LE 31 AOÛT 2018 ET LE 31 AOÛT 2019

- L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est attribuable à la hausse des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et de financement, du fait de l'apport des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui s'est chiffré à 880 000 \$ ainsi que des transactions de financement par capitaux propres et par emprunt conclues au cours de l'exercice écoulé.
- L'augmentation des stocks est attribuable à la croissance de la Société dans le cadre de laquelle la hausse des stocks de nourriture et celle des stocks de matériel d'emballage cadrent généralement avec les tendances des produits hebdomadaires et mensuels, respectivement.
- L'augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions est le résultat d'une clause restrictive prévue par le financement par emprunt d'août 2019, selon lequel la banque a modifié l'accord de financement existant pour fournir à la Société un montant supplémentaire de 12 millions de dollars en prêt à terme, facilité de crédit renouvelable et autre financement à court terme mais exigeant un compte de garantie en trésorerie de 2,5 millions de dollars.

- L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique avant tout par les investissements liés à l'élargissement de la capacité de production et à l'automatisation des installations de production de la Société afin d'accroître leur capacité de production.
- L'augmentation des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location est attribuable à l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16.
- Les crédettes et charges à payer ont principalement augmenté en raison de la hausse des achats attribuable à la croissance de la Société, à l'augmentation des limites des cartes de crédit d'entreprise de la Société et à de meilleures conditions de paiement découlant d'un pouvoir d'achat accru auprès des fournisseurs clés alors que la Société gagne en envergure.
- La hausse des produits différés résulte de la croissance de la Société et du moment où la période a pris fin dans le cycle de livraison hebdomadaire de la Société.
- L'augmentation de la dette à long terme s'explique par le financement accordé en novembre 2018, selon lequel la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme de 10 millions de dollars sur trois ans, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme assortis de modalités de remboursement favorables. En août 2019, la Société a obtenu un engagement auprès de la même institution financière canadienne pour un autre prêt à terme garanti de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'entente signée en novembre 2018, ce qui explique aussi l'augmentation de la dette à long terme. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable. Au 31 août 2019, des tranches de 10 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars des prêts à terme étaient déboursées, respectivement, afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société.
- L'accroissement au niveau des actions ordinaires est attribuable essentiellement à l'appel public à l'épargne mené à terme le 22 février 2019 aux termes duquel 6 019 212 actions ordinaires ont été émises pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, moins les frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars. Par ailleurs, une partie des options de rémunération des mandataires attribuées dans le cadre du placement privé réalisé en juin 2017 a été exercée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, ce qui a donné lieu à une émission de 299 064 actions ordinaires pour un produit brut de 598 000 \$.
- L'augmentation du déficit est imputable à la perte nette inscrite pour l'exercice 2019.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités, maximiser la protection du capital et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, sur des billets convertibles et sur des instruments d'emprunt à court terme et à long terme de premier rang, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose d'une réserve suffisante pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août		Variation
	2019	2018	
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	880 \$	176 \$	704 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	29 555	10 901	18 654
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 239)	(4 171)	(3 068)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 196 \$	6 906 \$	16 290 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	24 453	17 547	6 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et trésorerie soumise à des restrictions à la clôture de la période	47 649 \$	24 453 \$	23 196 \$

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, principalement attribuable à la croissance de la Société et à de meilleures conditions de paiement auprès des fournisseurs clés et, dans une moindre mesure, au classement de paiements locatifs de 1,8 million de dollars dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (641 000 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2018).

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout de l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 21,1 millions de dollars et de l'émission au cours de l'exercice 2019 d'instruments d'emprunt à long terme pour un produit de 12,5 millions de dollars, lesquelles ont été atténuées par l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 10 millions de dollars et l'émission d'instruments d'emprunt à long terme pour un produit de 2,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2018.

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2019 attribuable aux investissements liés à l'automatisation et à l'agrandissement des installations de production dans le but d'accroître les efficiences opérationnelles et la capacité de production.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les trimestres clos les 31 août 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Variation
	2019	2018	
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 710) \$	939 \$	(3 649) \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	3 307	(175)	3 482
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 661)	(298)	(2 363)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 064) \$	466 \$	(2 530) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	49 713	23 987	25 726
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et trésorerie soumise à des restrictions à la clôture de la période	47 649 \$	24 453 \$	23 196 \$

La variation négative des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel d'une hausse de la perte nette, d'une variation moins favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une remise au locataire de 1 million de dollars qui a remboursé une portion importante des dépenses d'investissement liées à l'installation de production en Alberta (Canada), reçue au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le classement de paiements locatifs de 580 000 \$ dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (228 000 \$ pour le trimestre clos le 31 août 2018).

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du produit tiré du prêt à terme déboursé de 2,5 millions de dollars et du montant de 1 million de dollars déboursé sur la ligne de crédit renouvelable en août 2019.

La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement au quatrième trimestre de l'exercice 2019 attribuable aux investissements liés à l'automatisation et à l'agrandissement des installations de production dans le but d'accroître les efficacités opérationnelles et la capacité de production.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2019, d'importantes transactions de financement ont été conclues, comme suit.

- En novembre 2018, la Société a obtenu, auprès d'une institution financière canadienne renommée, un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1 million de dollars. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang grevant tous les biens meubles et immeubles de la Société.
- En avril 2019, l'institution financière canadienne a augmenté le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 1 million de dollars à 3 millions de dollars.

- En août 2019, la Société a obtenu, auprès de la même institution financière canadienne, un autre prêt à terme de 2,5 millions de dollars, assorti des mêmes modalités que l'engagement pris en novembre 2018. L'institution financière canadienne a en outre porté de 2,5 millions de dollars à 10 millions de dollars le montant de la ligne de crédit renouvelable et porté de 3 millions de dollars à 5 millions de dollars le montant de l'autre financement à court terme.
- Au 31 août 2019, des tranches de 10 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars des prêts à terme, respectivement, portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 % (4,46 % au 31 août 2019), étaient déboursées, ainsi qu'une tranche de 1,5 million de dollars de la ligne de crédit renouvelable, afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société. Les prêts à terme sont remboursables en versements trimestriels de 125 000 \$ et de 31 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 et du 31 août 2020, respectivement, avec un remboursement du solde à la fin du terme en novembre 2021.
- En mars 2019, la Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt avec la même institution financière canadienne renommée. Grâce à ces contrats, la Société est parvenue à fixer à 4,72 % et à 4,57 %, respectivement, le taux d'intérêt applicable à des tranches de la dette à long terme de la Société d'une valeur nominale de 2,5 millions de dollars et de 1,3 million de dollars. Ces taux seront applicables jusqu'à l'échéance prévue pour novembre 2021.
- Au 31 août 2019, la Société détenait des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales dont la limite autorisée globale s'élevait à 7,9 millions de dollars. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.
- La facilité de crédit comprend une garantie obligatoire de 2,5 millions de dollars placée dans un compte de trésorerie soumise à des restrictions ainsi que des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 31 août 2019.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, ainsi que les engagements à l'égard des contrats de location au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	1 540 \$	1 540 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	30 704	30 704	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	13 755	597	13 158	–
Contrats de location ^{1) 2)}	15 868	1 874	7 050	6 944
	61 867 \$	34 715 \$	20 208 \$	6 944 \$

¹⁾ Au 31 août 2019, des paiements locatifs futurs de 5,6 millions de dollars, pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant des contrats de location incluses à l'état consolidé annuel audité de la situation financière au 31 août 2019, ce qui représente des flux de trésorerie non actualisés de 6,4 millions de dollars.

²⁾ À l'exception des flux de trésorerie futurs liés à l'installation en Colombie-Britannique décrits à la rubrique « Faits saillants de l'exercice 2019 », il n'y a pas de sorties de trésorerie futures liées à des contrats de location auxquelles la Société est potentiellement exposée qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des obligations découlant de contrats de location.

ACTIONS ORDINAIRES

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé le 22 février 2019, la Société a émis 6 019 212 actions ordinaires (dont 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du conseil et principaux dirigeants) au prix de 3,50 \$ l'action pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, diminué des frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars. Se reporter à la rubrique « Utilisation du produit tiré des appels publics à l'épargne » du présent rapport de gestion pour des informations sur l'utilisation du produit par la Société.

PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES ET RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES

Dans le tableau suivant, on présente les abonnés actifs, les ventes de marchandises brutes, les produits, la perte nette et la perte nette par action, de base et diluée, des huit derniers trimestres.

	Trimestres clos les							
	31 août 2019 ¹⁾	31 mai 2019 ¹⁾	28 févr. 2019 ¹⁾	30 nov. 2018 ¹⁾	31 août 2018	31 mai 2018	28 févr. 2018	30 nov. 2017
Abonnés actifs	200 000	189 000	159 000	126 000	89 000	76 000	61 000	45 000
(en milliers de dollars canadiens)								
Ventes de marchandises								
brutes	55 977 \$	61 212 \$	46 535 \$	37 105 \$	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	–	–	638	–	–	–	–	–
Incitatifs et crédits	(10 718)	(11 348)	(10 580)	(7 488)	(4 441)	(3 943)	(3 167)	(2 039)
Produits	45 259	49 864	36 593	29 617	21 371	22 223	15 673	11 236
Perte nette	(5 887)	(3 639)	(6 560)	(4 851)	(2 956)	(1 564)	(2 393)	(2 520)
Perte nette par action, de base et diluée ²⁾	(0,10)	(0,06)	(0,13)	(0,09)	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,05)

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 a eu une incidence sur la perte nette et la perte nette par action de base et diluée. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

²⁾ La somme de la perte nette par action, de base et diluée, par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette par action, de base et diluée, depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les produits et les charges de la Société sont touchés par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la période courue des vacances, la Société s'attend à une baisse de ses produits étant donné qu'une forte proportion de ses abonnés actifs choisit de suspendre la livraison de leur panier. Elle s'attend également que la croissance du nombre d'abonnés actifs soit inférieure au cours de ces périodes. Lorsque le temps doux revient, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité des produits. Elle s'attend aussi que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La dette à long terme et la ligne de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt attribuable à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, comme il est mentionné à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion et à la note 13 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie détaillées, à court terme et à long terme, afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2020, les pertes d'exploitation attendues qui seront imputables à la croissance continue du nombre d'abonnés actifs de la Société et les dépenses en immobilisations supplémentaires devraient réduire le solde de trésorerie de la Société et sa situation de trésorerie par rapport au 31 août 2019, en l'absence d'un financement supplémentaire. D'après nous, les fonds en caisse de la Société et la capacité de financement fourniront les sources adéquates de liquidités afin de satisfaire aux exigences à court terme, de financer les dépenses d'investissement prévues ainsi que toutes pertes d'exploitation.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque de la Société.

EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

La Société pourrait devoir avoir recours à du financement additionnel dans l'avenir pour atteindre les objectifs énoncés à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, du fait de la croissance réalisée et attendue du nombre d'abonnés actifs, de l'investissement prévu dans les activités, les services logistiques, l'automatisation et la technologie, du développement de nouveaux produits, et de la possibilité qu'elle inscrive encore des pertes d'exploitation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

À l'heure actuelle, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des produits et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance, à l'exception du nouveau contrat de location qui a été conclu à l'égard de l'installation de production en Colombie-Britannique (Canada) et dont fait état la rubrique « Faits saillants de l'exercice 2019 » du présent rapport de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances et sont choisis en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

DÉRIVÉS

La Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, comme il est mentionné à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion et à la note 13 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. Au 31 août 2019, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a conclu la transaction entre parties liées suivante :

- Le 22 février 2019, dans le cadre de l'appel public à l'épargne décrit à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 3,50 \$ l'action.

Cette transaction a été comptabilisée au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil, le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière.

- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a comptabilisé une charge de 2,0 millions de dollars au titre des avantages à court terme versés aux principaux dirigeants (y compris les jetons de présence).
- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a comptabilisé une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 1,1 million de dollars au titre des options sur actions attribuées aux principaux dirigeants.
- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, 1 156 766 options sur actions ont été attribuées aux principaux dirigeants et membres du conseil.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 août 2019, la Société avait 58 144 400 actions ordinaires émises et en circulation, et 3 910 169 options sur actions en circulation. Le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires au 31 août 2019 s'établissait à 55 069 384.

Au 14 novembre 2019, la Société avait 58 144 400 actions ordinaires émises et en circulation, et 3 976 697 options sur actions en circulation.

Pour un complément d'information à propos des options sur actions, il y a lieu de se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE**APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE MAI 2018**

Le 7 mai 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 4 000 000 d'actions ordinaires pour un produit net de 9,1 millions de dollars.

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 2 mai 2018 avec l'utilisation du produit réelle au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée	Écart
Expansion dans l'Ouest canadien	3 657 \$	4 000 \$	(343) \$
Automatisation des processus	1 711	2 000	(289)
Expansion de l'offre de produits et développement de nouvelles solutions de repas	1 037	1 000	37
Fonds de roulement et fins générales de l'entreprise	2 669	2 087	582
Total du produit net	9 074	9 087	(13)
Frais d'émission d'actions	926	913	13
Produit brut	10 000 \$	10 000 \$	– \$

APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE FÉVRIER 2019

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne dans le cadre duquel elle a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit net de 19,6 millions de dollars (compte tenu du produit de l'exercice de l'option de surallocation).

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 18 février 2019 avec l'utilisation du produit réelle au 31 août 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée ¹⁾	Écart
Dépenses en immobilisations et automatisation des processus	4 311 \$	10 000 \$	(5 689) \$
Expansion de l'offre de produits et développement de nouvelles solutions de repas	2 246	5 000	(2 754)
Instauration d'emballages réutilisables	83	500	(417)
Fonds de roulement et fins générales de l'entreprise	4 065	4 065	–
Solde au 31 août 2019	8 865	s.o.	8 865
Total du produit net	19 570	19 565	5
Frais d'émission d'actions	1 497	1 502	(5)
Produit brut	21 067 \$	21 067 \$	– \$

¹⁾ L'estimation de l'utilisation du produit pour le fonds de roulement et à des fins générales de l'entreprise tient compte du produit net additionnel tiré de l'exercice de l'option de surallocation des actions nouvellement émises.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché canadien des solutions de repas à domicile.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement des états financiers consolidés annuels audités conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables et hypothèses de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019 comprennent l'estimation du pourcentage d'utilisation au titre des crédits de vente et de référence inclus dans les produits différés et la recouvrabilité de l'impôt différé. La Société recourt au jugement pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. Les principaux jugements et estimations comptables de la Société sont présentés à la note 4 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 août 2019.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location*, en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Ainsi, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, *Contrats de location*, (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

L'IFRS 16 précise la méthode qui doit être employée pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 16 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

IFRS 15

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à l'aide de la méthode de l'effet cumulatif. L'effet de l'adoption de cette norme a été comptabilisé le 1^{er} septembre 2018, soit la date de la première application. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018 n'ont pas été retraités.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment précis ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si, à quel montant, et quand les produits des activités ordinaires sont comptabilisés. Aux termes de l'IFRS 15, les produits sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle des biens et services. L'exercice d'un jugement est nécessaire pour déterminer le moment du transfert du contrôle, que ce soit à un moment précis ou au fil du temps.

La Société tire des produits de la vente de solutions de repas. L'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les méthodes comptables employées par la Société pour comptabiliser ses produits, car en vertu de l'IFRS 15 et de normes antérieures, la Société comptabilise les produits au moment de la livraison des solutions de repas.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 15 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

IFRS 9

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

L'IFRS 9 précise les exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier, au coût amorti ou à la juste valeur, et exige qu'une seule méthode de calcul de la dépréciation soit utilisée. La méthode prévue s'appuie sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme inclut également des directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de garantie et les montants à recevoir qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des actifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des actifs financiers de la Société.

Les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme qui étaient auparavant classés comme autres passifs financiers en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des passifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des passifs financiers de la Société.

La transition à l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur l'état de la situation financière de la Société au 1^{er} septembre 2018.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 9 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il y a lieu de se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2019. Les normes et interprétations modifiées ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés annuels audités de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires, en particulier dans la période au cours de laquelle la publication des documents annuels doit être préparée, et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable.

Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 31 août 2019.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

De plus, sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 août 2019.

Aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les CIIF de la Société.

**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**

GOODFOOD MARKET CORP.

EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2019 ET 2018

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers consolidés	
États consolidés de la situation financière	46
États consolidés du résultat net et du résultat global	47
États consolidés des variations des capitaux propres	48
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	49
Notes afférentes aux états financiers consolidés	50 - 79



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2019 et 2018;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 31 août 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le Rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu; et
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

Montréal, Canada

Le 13 novembre 2019

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

31 août 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		45 149 \$	24 453 \$
Montants à recevoir au titre des taxes de vente		2 012	1 657
Stocks	6	4 735	1 585
Autres actifs courants	7	839	204
		52 735	27 899
Actifs non courants			
Trésorerie soumise à des restrictions	13	2 500	–
Immobilisations corporelles	8	13 545	6 006
Actifs au titre des droits d'utilisation	9	11 089	–
Immobilisations incorporelles	10	512	55
Autres actifs non courants	11	402	349
		80 783 \$	34 309 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Ligne de crédit	13	1 540 \$	500 \$
Créditeurs et charges à payer	12	30 704	11 343
Produits différés		5 923	2 522
Partie courante de la dette à long terme	13	31	528
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	14	1 273	–
		39 471	14 893
Passifs non courants			
Dette à long terme	13	12 460	1 564
Obligations découlant de contrats de location	14	11 451	–
Autres passifs non courants	5	–	1 396
		63 382	17 853
Capitaux propres			
Actions ordinaires	15	56 598	36 283
Surplus d'apport		2 349	782
Déficit		(41 546)	(20 609)
		17 401	16 456
		80 783 \$	34 309 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	Notes	2019	2018
Produits		161 333 \$	70 502 \$
Coût des marchandises vendues		121 023	55 842
Bénéfice brut		40 310	14 660
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives		58 284	23 618
Amortissements		2 617	461
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles		–	113
		60 901	24 192
Charges financières nettes (produits financiers nets)	16	346	(98)
Perte nette, représentant le résultat global pour l'exercice		(20 937) \$	(9 434) \$
Perte par action de base et diluée	17	(0,38) \$	(0,19) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	Notes	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Total
		Nombre	Montant			
Solde au 31 août 2017		47 753 832	27 144 \$	382 \$	(11 175)\$	16 351 \$
Perte nette		–	–	–	(9 434)	(9 434)
Émission d'actions	15	4 000 000	10 000	–	–	10 000
Frais d'émission d'actions	15	–	(926)	–	–	(926)
Paievements fondés sur des actions	19	–	–	458	–	458
Exercice d'options sur actions	19	71 413	65	(58)	–	7
Solde au 31 août 2018		51 825 245	36 283 \$	782 \$	(20 609)\$	16 456 \$
Perte nette		–	– \$	– \$	(20 937)\$	(20 937)\$
Émission d'actions	15	6 019 212	21 067	–	–	21 067
Frais d'émission d'actions	15	–	(1 497)	–	–	(1 497)
Paievements fondés sur des actions	19	–	–	1 810	–	1 810
Exercice d'options sur actions	19	879	5	(2)	–	3
Options sur actions réglées en trésorerie	19	–	–	(99)	–	(99)
Exercice d'options de rémunération des mandataires	15	299 064	740	(142)	–	598
Solde au 31 août 2019		58 144 400	56 598 \$	2 349 \$	(41 546)\$	17 401 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Activités d'exploitation			
Perte nette		(20 937) \$	(9 434) \$
Ajustements pour :			
Amortissements		2 617	461
Paielements fondés sur des actions	19	1 810	458
Options sur actions réglées en trésorerie	19	(99)	–
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles		–	113
Charges financières nettes (produits financiers nets)	16	346	(98)
Autres actifs non courants		(91)	(165)
Autres passifs non courants		–	1 173
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
Montants à recevoir au titre des taxes de vente		(355)	(883)
Stocks		(3 150)	(1 203)
Autres actifs courants		(543)	(34)
Créditeurs et charges à payer		17 881	8 107
Produits différés		3 401	1 681
		880	176
Activités de financement			
Prélèvements sur la ligne de crédit, montant net		1 040	500
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme	13	12 500	2 500
Coûts d'émission de titres d'emprunt	13	(64)	(13)
Remboursement sur la dette à long terme	13	(1 983)	(1 007)
Produit de l'exercice d'options sur actions		3	7
Produit de l'exercice d'options de rémunération des mandataires	15	598	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires	15	21 067	10 000
Frais d'émission d'actions	15	(1 497)	(926)
Intérêts payés	5	(911)	(160)
Paielements d'obligations découlant de contrats de location		(1 198)	–
		29 555	10 901
Activités d'investissement			
Intérêts reçus	5	647	263
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts	8	(7 640)	(4 431)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(246)	(3)
		(7 239)	(4 171)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		23 196	6 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		24 453	17 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et trésorerie soumise à des restrictions, à la fin de l'exercice		47 649 \$	24 453 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. (la « Société ») est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto. La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi de deux installations de production secondaires situées en Alberta et au Québec, et l'ouverture d'une installation de production supplémentaire en Colombie-Britannique est prévue au début de l'année civile 2020.

La Société est un chef de file canadien de l'épicerie en ligne, livrant des solutions de repas frais facilitant pour ses membres, d'un océan à l'autre, la dégustation de délicieux repas à la maison chaque semaine. Les membres de Goodfood ont accès à une sélection unique de produits en ligne ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son écosystème relié directement au consommateur qui élimine le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail.

En mars 2019, la Société a créé une filiale en propriété exclusive, Yumm Meal Solutions Corp. (la « filiale »). Depuis la création de la filiale, les présents états financiers sont préparés sur une base consolidée.

NOTE 2 RÈGLES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables de la Société sont décrites en détail à la note 25.

Au 1^{er} septembre 2018, la Société a appliqué l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et elle a adopté de manière anticipée l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »). Les changements apportés aux principales méthodes comptables sont décrits à la note 5.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société a autorisé la publication des états financiers consolidés des exercices clos les 31 août 2019 et 2018, le 13 novembre 2019.

NOTE 3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 4 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés de la Société conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue continuellement. Les révisions des estimations comptables sont constatées de manière prospective.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 ÉVALUATION DES PRODUITS

Les produits sont présentés déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Un jugement est nécessaire pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. De plus, chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

4.3 IMPÔT DIFFÉRÉ

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. La Société a déterminé qu'elle ne pouvait pas comptabiliser des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées en avant (de plus amples renseignements sont présentés à la note 20).

NOTE 5 MODIFICATION TOUCHANT LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté par anticipation l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (« IFRIC 4 »). Se reporter à la note 25.6 pour de plus amples renseignements sur la méthode comptable en vigueur avant et après le 1^{er} septembre 2018.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

À la première application, en ce qui concerne les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société a choisi de comptabiliser les actifs au titre des droits d'utilisation en fonction de l'obligation locative correspondante de 7 456 \$, ajustée pour tenir compte des avantages incitatifs à la location différés et des paiements locatifs versés à la date de début ou avant cette date qui avaient été comptabilisés dans les autres passifs non courants, les autres actifs courants et les autres actifs dans l'état de la situation financière au 31 août 2018. En ce qui concerne les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17, la Société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative à la valeur comptable antérieure des actifs au titre des contrats de location-financement de 100 \$ et des passifs au titre des contrats de location-financement de 100 \$, respectivement.

Ainsi, au 1^{er} septembre 2018, la Société a comptabilisé des obligations découlant de contrats de location de 7 556 \$ et des actifs au titre des droits d'utilisation de 6 173 \$, déduction faite des avantages incitatifs à la location différés de 1 396 \$ et des paiements locatifs versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date de 13 \$, sans incidence nette sur le déficit.

Pour évaluer les obligations locatives se rapportant à des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société a actualisé les paiements locatifs futurs à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} septembre 2018. Le taux moyen pondéré appliqué est de 5,53 %.

La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour maintenir l'évaluation des transactions qui sont des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La Société a appliqué la définition d'un contrat de location selon l'IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} septembre 2018. De plus, la Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification aux contrats de location visant ses installations afin de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative. En outre, la Société a appliqué la mesure de simplification pour s'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location pour déterminer s'ils étaient déficitaires selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* et, plutôt que d'effectuer un test de dépréciation, elle a donc ajusté l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application du montant comptabilisé au titre de la provision pour les contrats de location déficitaires. Aucune perte n'a été comptabilisée à la date de transition.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements de la Société découlant de contrats de location simple au 31 août 2018, tels qu'ils ont été présentés antérieurement dans les états financiers audités annuels de la Société, et les obligations découlant de contrats de location comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1^{er} septembre 2018.

Engagements découlant de contrats de location simple au 31 août 2018	6 946 \$
Actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} septembre 2018	5 361
Paiements locatifs variables exclus conformément à l'IFRS 16	(742)
Options de renouvellement pour lesquelles il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées	2 837
Paiements locatifs minimaux sur les passifs au titre des contrats de location-financement au 31 août 2018	100
Obligations découlant de contrats de location comptabilisées au 1 ^{er} septembre 2018	7 556 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

5.2 IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 15 à l'aide de la méthode de l'effet cumulatif. L'effet de l'adoption de cette norme a été comptabilisé le 1^{er} septembre 2018, soit la date de la première application. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 n'ont pas été retraités. Se reporter à la note 25.13 pour de plus amples renseignements sur la méthode comptable appliquée par la Société.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (« IAS 18 »), l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. L'IFRS 15 préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment précis ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si, à quel montant, et quand les produits des activités ordinaires sont comptabilisés. Aux termes de l'IFRS 15, les produits sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle des biens et services. L'exercice d'un jugement est nécessaire pour déterminer le moment du transfert du contrôle, que ce soit à un moment précis ou au fil du temps.

La Société tire des produits de la vente de solutions de repas. L'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les méthodes comptables employées par la Société pour comptabiliser ses produits, car en vertu de l'IFRS 15 et de l'IAS 18, la Société comptabilise les produits à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. La Société comptabilise les produits différés jusqu'au moment de la livraison, car les abonnés effectuent leurs paiements à l'avance. Ces produits différés sont comptabilisés sur une courte période étant donné que les solutions de repas sont payées par le client peu de temps avant la livraison.

Dans le cadre de l'analyse en cinq étapes, la société a identifié les contrats conclus avec des clients ainsi que les obligations de prestation qu'ils contiennent, déterminé le prix des transactions ainsi que leur attribution aux obligations de prestation et confirmé le caractère adéquat de sa politique de comptabilisation des produits à un moment précis, c'est-à-dire au moment où la Société transfère le contrôle des biens aux clients.

5.3 IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9 qui précise les exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier, au coût amorti ou à la juste valeur, comparativement aux multiples classements permis aux termes de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Cette norme exige également qu'une seule méthode de calcul de la dépréciation soit utilisée, comparativement aux différentes méthodes de calcul de la dépréciation selon l'IAS 39. La méthode selon l'IFRS 9 s'appuie sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et sur les

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme inclut également des directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de garantie et les montants à recevoir qui étaient classés comme des prêts et créances en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des actifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des actifs financiers de la Société.

Les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme qui étaient classés comme autres passifs en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des passifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des passifs financiers de la Société.

La transition à l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur l'état de la situation financière de la Société au 1^{er} septembre 2018.

5.4 MODIFICATION DE LA MÉTHODE COMPTABLE CONCERNANT LE CLASSEMENT DES INTÉRÊTS

La Société a décidé de modifier sa méthode comptable concernant le classement dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie des intérêts payés et reçus. Les intérêts payés sont classés dans les activités de financement et les intérêts reçus sont classés dans les activités d'investissement, tandis qu'ils étaient tous deux auparavant classés dans les activités d'exploitation. Pour rendre compte de cette modification de méthode comptable, la Société a révisé les chiffres de 2018. La Société estime que la nouvelle méthode est préférable puisqu'elle harmonise plus étroitement les versements d'intérêts avec l'utilisation du produit tiré des financements. De plus, les versements d'intérêts ont augmenté en raison de l'accroissement de la dette et de l'adoption de l'IFRS 16, facteurs non liés aux activités d'exploitation.

NOTE 6 STOCKS

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 s'établissait à 99 234 \$ (45 274 \$ en 2018).

	2019	2018
Aliments	2 835 \$	889 \$
Matériel d'emballage	1 523	570
Produits en cours	377	126
	4 735 \$	1 585 \$

NOTE 7 AUTRES ACTIFS COURANTS

	2019	2018
Montants à recevoir	606 \$	121 \$
Charges payées d'avance	180	71
Autres	53	12
	839 \$	204 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût :						
Solde au 31 août 2017	56 \$	222 \$	108 \$	7 \$	1 951 \$	2 344 \$
Entrées	144	667	126	121	3 203	4 261
Transferts	23	1 014	–	4 117	(5 154)	–
Sorties	–	(128)	–	–	–	(128)
Solde au 31 août 2018	223 \$	1 775 \$	234 \$	4 245 \$	– \$	6 477 \$
Entrées	493	4 827	440	55	3 011	8 826
Transferts	–	–	–	2 779	(2 779)	–
Reclassement vers les actifs au titre des droits d'utilisation	–	(122)	–	–	–	(122)
Solde au 31 août 2019	716 \$	6 480 \$	674 \$	7 079 \$	232 \$	15 181 \$
Amortissement cumulé :						
Solde au 31 août 2017	6 \$	26 \$	12 \$	– \$	– \$	44 \$
Amortissement	27	128	56	231	–	442
Sorties	–	(15)	–	–	–	(15)
Solde au 31 août 2018	33 \$	139 \$	68 \$	231 \$	– \$	471 \$
Amortissement	97	390	148	552	–	1 187
Reclassement vers les actifs au titre des droits d'utilisation	–	(22)	–	–	–	(22)
Solde au 31 août 2019	130 \$	507 \$	216 \$	783 \$	– \$	1 636 \$
Valeur comptable nette :						
Solde au 31 août 2018	190 \$	1 636 \$	166 \$	4 014 \$	– \$	6 006 \$
Solde au 31 août 2019	586	5 973	458	6 296	232	13 545

Au 31 août 2019, des acquisitions d'immobilisations corporelles de 1 273 \$ (111 \$ au 31 août 2018) étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer et des transferts d'améliorations locatives de 38 \$ (147 \$ au 31 août 2018) se rapportaient à l'amortissement inscrit à l'actif.

Au 31 août 2019, des dépôts sur immobilisations corporelles de 115 \$ (101 \$ au 31 août 2018) étaient inclus dans les autres actifs non courants. En 2019, des dépôts sur immobilisations corporelles de 101 \$ inclus dans les autres actifs non courants au 31 août 2018 ont été transférés aux immobilisations corporelles.

Au 31 août 2018, des entrées de matériel et outillage de 100 \$ se rapportaient à des contrats de location-financement.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 9 ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	5 835 \$	100 \$	238 \$	6 173 \$
Entrées	5 614	421	357	6 392
Sorties	–	–	(39)	(39)
Amortissement	(1 101)	(231)	(105)	(1 437)
Solde au 31 août 2019	10 348 \$	290 \$	451 \$	11 089 \$

NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Propriété intellectuelle	Immobilisations incorporelles en cours d'élaboration	Total
Coût :				
Solde au 31 août 2017	91 \$	– \$	– \$	91 \$
Entrées	3	–	–	3
Solde au 31 août 2018	94 \$	– \$	– \$	94 \$
Entrées	130	74	284	488
Solde au 31 août 2019	224 \$	74 \$	284 \$	582 \$
Amortissement cumulé :				
Solde au 31 août 2017	20 \$	– \$	– \$	20 \$
Amortissement	19	–	–	19
Solde au 31 août 2018	39 \$	– \$	– \$	39 \$
Amortissement	31	–	–	31
Solde au 31 août 2019	70 \$	– \$	– \$	70 \$
Valeur comptable nette :				
Solde au 31 août 2018	55 \$	– \$	– \$	55 \$
Solde au 31 août 2019	154 \$	74 \$	284 \$	512 \$

Au 31 août 2019, des acquisitions d'immobilisations incorporelles de 242 \$ (néant au 31 août 2018) étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 11 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2019	2018
Dépôts de garantie	287 \$	229 \$
Dépôts sur immobilisations corporelles	115	101
Autres	–	19
	402 \$	349 \$

NOTE 12 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Créditeurs	23 961 \$	9 366 \$
Charges à payer	6 743	1 977
	30 704 \$	11 343 \$

NOTE 13 DETTE

	Notes	2019	2018
Financements portant intérêt :			
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 2,5 %, échéant en novembre 2021	13.1	10 000 \$	– \$
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 2,5 %, échéant en novembre 2021	13.1	2 500	–
Contrats de location-financement :			
Contrats de location-financement à des taux d'intérêt implicites de néant (de 6,28 % à 6,79 % en 2018), échéant entre janvier 2020 et mars 2023	5.1	–	100
Emprunts échus :			
Emprunt à terme non garanti, taux variable (6,80 % en 2018)		–	2
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 %		–	2 000
		12 500 \$	2 102 \$
Swaps de taux d'intérêt	13.2	46	–
Coûts de financement non amortis		(55)	(10)
		12 491 \$	2 092 \$
Partie courante de la dette à long terme		(31)	(528)
		12 460 \$	1 564 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

13.1 FACILITÉ DE CRÉDIT

En septembre 2017, la Société a obtenu un engagement auprès d'une banque à charte canadienne afin que celle-ci lui fournisse une facilité de crédit garantie, laquelle se compose d'un emprunt à terme de cinq ans à taux variable d'un montant de 2 500 \$, d'une ligne de crédit renouvelable de 500 \$ ainsi que d'un montant disponible sur cartes de crédit totalisant 500 \$. La facilité de crédit était garantie par les stocks et par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les actifs de la Société.

Le 12 octobre 2017, l'emprunt à terme de 2 500 \$ portant intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 % (6,95 % au 31 août 2018) a été déboursé. L'emprunt à terme était remboursable par versements trimestriels égaux de 125 \$, du 30 novembre 2017 au 31 août 2022. Le produit tiré de l'emprunt à terme a été utilisé pour refinancer la dette à long terme de la Société et financer les dépenses d'investissement et a également servi à d'autres fins générales de l'entreprise. Au 31 août 2018, le solde de l'emprunt à terme était de 2 000 \$ et la ligne de crédit d'exploitation avait été entièrement prélevée. Au 31 août 2019, la facilité de crédit garantie obtenue auprès d'une banque à charte canadienne était entièrement remplacée par la facilité de crédit obtenue auprès de l'institution financière canadienne décrite ci-dessous.

En novembre 2018, la Société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un emprunt à terme garanti de trois ans de 10 000 \$, une ligne de crédit renouvelable de 2 500 \$ et un autre financement à court terme de 1 000 \$. Cette facilité de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les biens meubles et immeubles de la Société. Le produit du financement a été utilisé pour financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, investir dans l'automatisation et refinancer la dette à long terme de la Société. En avril 2019, l'institution financière canadienne a augmenté le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 1 000 \$ à 3 000 \$. En août 2019, la Société a obtenu auprès de la même institution financière canadienne un autre emprunt à terme garanti de 2 500 \$, assorti des mêmes modalités que l'emprunt à terme obtenu en novembre 2018. L'institution financière canadienne a aussi augmenté le montant de la ligne de crédit renouvelable, le faisant passer de 2 500 \$ à 10 000 \$, et le montant de l'autre financement à court terme, le faisant passer de 3 000 \$ à 5 000 \$.

Au 31 août 2019, sur les emprunts à terme portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 % (4,46 % au 31 août 2019), une somme de 12 500 \$ était déboursée. Les emprunts à terme sont remboursables en versements trimestriels de 125 \$ et de 31 \$ à partir du 4 décembre 2020 et du 31 août 2020, respectivement, avec un remboursement du solde à la fin du terme en novembre 2021. Au 31 août 2019, un montant de 1 540 \$ de la ligne de crédit renouvelable portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 % (4,46 % au 31 août 2019) avait été déboursé. Des frais d'émission d'instruments d'emprunt de 64 \$ ont été engagés et sont comptabilisés en réduction de la dette à la date d'émission des instruments d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 août 2019, des frais d'émission d'instruments d'emprunt de 9 \$ (2 \$ en 2018) ont été amortis et comptabilisés dans les charges financières nettes.

Au 31 août 2019, la Société détenait des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales dont la limite autorisée globale s'élevait à 7 875 \$ (1 365 \$ au 31 août 2018), ce qui comprend un autre financement à court terme accordé par une institution financière canadienne s'élevant à 5 000 \$. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

La facilité de crédit comprend une garantie obligatoire de 2 500 \$ placé dans un compte de trésorerie soumise à des restrictions ainsi que des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 31 août 2019.

13.2 SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Le 1^{er} mars 2019, la Société a conclu avec la même institution financière canadienne un contrat de swap aux termes duquel la Société a fixé le taux d'intérêt annuel à 2,22 % majoré de 2,50 % visant un montant notionnel de 2 500 \$, jusqu'en novembre 2021. Grâce à ce contrat, la Société est parvenue à fixer à 4,72 % le taux d'intérêt applicable à cette tranche de sa dette à long terme.

Le 14 mars 2019, la Société a conclu un deuxième contrat de swap avec la même institution financière canadienne aux termes duquel la Société a fixé le taux d'intérêt annuel à 2,07 % majoré de 2,50 % visant un montant notionnel de 1 263 \$, jusqu'en novembre 2021. Grâce à ce contrat, la Société est parvenue à fixer à 4,57 % le taux d'intérêt applicable à cette tranche de sa dette à long terme.

Au 31 août 2019, les swaps de taux d'intérêt de la Société étaient classés en tant que passifs financiers dérivés non désignés comme instruments de couverture. Conformément à l'IFRS 9, les contrats de swap de la Société sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes liés à la juste valeur sont présentés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société. Pour la période close le 31 août 2019, une perte liée à la juste valeur de 46 \$ est présentée dans les charges financières nettes (note 16) et un passif correspondant est présenté dans la dette à long terme.

13.3 VERSEMENTS DE CAPITAL

Les versements de capital exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Versements de capital
2020	31 \$
2021	500
2022	11 969

NOTE 14 OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société.

	31 août 2019
Solde au 1^{er} septembre 2018	7 556 \$
Entrées	6 392
Sorties	(26)
Paiements au titre des obligations locatives	(1 840)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	642
Obligations locatives au 31 août 2019	12 724 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Le tableau suivant présente une analyse des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location.

	31 août 2019
Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés	
Moins de un an	1 874 \$
De un an à cinq ans	7 050
Plus de cinq ans ¹⁾	6 944
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées au 31 août 2019	15 868 \$
Obligations découlant de contrats de location au 31 août 2019	12 724 \$
Partie courante	1 273
Partie non courante	11 451 \$

¹⁾ Au 31 août 2019, des paiements locatifs futurs de 5 591 \$, pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant de contrats de location, ce qui représente des flux de trésorerie non actualisés de 6 443 \$.

À l'exception des flux de trésorerie futurs liés à l'installation en Colombie-Britannique décrits ci-après, il n'y a pas de sorties de trésorerie futures liées à des contrats de location auxquelles la Société est potentiellement exposée qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des obligations découlant de contrats de location.

Installation en Colombie-Britannique

Le 3 juillet 2019, la Société a signé un contrat de location de dix ans assorti d'une option de renouvellement de cinq ans visant une installation de production de 84 000 pieds carrés située à Vancouver (Colombie-Britannique), Canada. La date de livraison attendue de l'installation de production est le 1^{er} octobre 2019 et la date de début des paiements de loyer est le 15 janvier 2020. La direction a l'intention de commencer à exploiter la nouvelle installation au début de l'année civile 2020. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 14 630 \$. Étant donné qu'au 31 août 2019 la Société n'avait pas d'actif au titre du droit d'utilisation, l'installation n'a pas été prise en compte en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation et aucune obligation locative correspondante n'a été constatée.

NOTE 15 CAPITAL-ACTIONS

15.1 ÉMISSIONS D' ACTIONS

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé le 7 mai 2018, la Société a émis 4 000 000 d'actions ordinaires (dont 60 000 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants) au prix de 2,50 \$ l'action pour un produit brut de 10 000 \$, diminué des frais d'émission d'actions de 926 \$.

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé le 22 février 2019, la Société a émis 6 019 212 actions ordinaires (dont 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants) au prix de 3,50 \$ l'action pour un produit brut de 21 067 \$, diminué des frais d'émission d'actions de 1 497 \$.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Au cours de la période close le 31 août 2019, 879 actions ordinaires (71 413 actions ordinaires en 2018) de la Société ont été émises par suite de l'exercice d'options sur actions (se reporter à la note 19).

15.2 EXERCICE D'OPTIONS DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES

Dans le cadre du placement privé que la Société a réalisé le 1^{er} juin 2017, 405 002 options de rémunération de deux ans ont été attribuées aux mandataires visant l'achat d'actions ordinaires de la Société au prix de 2,00 \$ l'action ordinaire. Au cours de la période close le 31 août 2019, 299 064 options ont été exercées pour un produit brut de 598 \$. Les autres options de rémunération des mandataires non exercées ont expiré le 1^{er} juin 2019.

NOTE 16 CHARGES FINANCIÈRES NETTES (PRODUITS FINANCIERS NETS)

	2019	2018
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	292 \$	162 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	642	–
Produits d'intérêts	(687)	(280)
Perte de change	53	20
Perte liée à la juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt (note 13.2)	46	–
	346 \$	(98) \$

NOTE 17 PERTE PAR ACTION

	2019	2018
Perte nette	(20 937) \$	(9 434) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires	55 069 384	49 068 678
Perte par action, de base et diluée	(0,38) \$	(0,19) \$

L'exercice d'options sur actions et l'émission d'actions sont pondérés à partir de la date de transaction.

Les options sur actions ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires considérant que leur inclusion aurait été antidilutive en raison de la perte nette constatée par la Société.

NOTE 18 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	2019	2018
Charge au titre des avantages à court terme	39 419 \$	18 753 \$
Charge au titre des contrats de location simple	–	816

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 19 RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 7,5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution. Au 31 août 2019, 450 661 options sur actions pouvaient être émises (1 165 791 en 2018).

Le total des paiements fondés sur des actions comptabilisés au titre du régime d'options sur actions s'établissait à 1 810 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2019 (458 \$ en 2018).

Au cours de la période close le 31 août 2019, 2 661 531 options (787 666 options en 2018) ont été attribuées à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,89 \$ (2,55 \$ en 2018) par option dont 1 156 766 options (300 000 options en 2018) ont été attribuées aux principaux dirigeants et membres du Conseil.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 se chiffrait à 1,36 \$ (1,42 \$ en 2018) et était estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019	2018
Volatilité	53 %	65 %
Taux d'intérêt sans risque	1,84 %	2,07 %
Durée de vie attendue des options	5,1 ans	5,1 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	2,89 \$	2,55 \$
Prix d'exercice	2,89 \$	2,55 \$

Le tableau suivant présente des informations relatives à l'évolution des options sur actions :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 425 471	1,96 \$	751 581	1,07 \$
Attribution	2 661 531	2,89	787 666	2,55
Exercice	(879)	2,62	(71 413)	0,10
Options sur actions réglées en trésorerie ¹⁾	(74 740)	1,62	—	—
Renonciation	(101 214)	2,85	(42 363)	0,30
En circulation à la clôture de l'exercice	3 910 169	2,57	1 425 471	1,96
Exercçables à la clôture de l'exercice	639 039	1,60 \$	322 483	1,02 \$

¹⁾ Le 4 décembre 2018, la Société a consenti exceptionnellement à régler en trésorerie un certain nombre d'options sur actions dont les droits étaient acquis détenues par deux membres de la direction. Le montant net du règlement en trésorerie s'est élevé à 99 \$ et correspond à la différence entre la juste valeur des actions à la date du règlement et le prix d'exercice des options sur actions. Aucune autre option sur actions ne peut être ou ne fera l'objet d'un règlement net en trésorerie dans l'avenir.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Pour l'exercice clos le 31 août 2019, le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 2,94 \$ (2,94 \$ en 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation aux 31 août 2019 et 2018 :

	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Options exerçables
Solde au 31 août 2019				
	Moins de 1,00 \$	178 834	6,81	178 834
	1,00 \$ – 1,99 \$	283 718	5,98	109 808
	2,00 \$ – 2,49 \$	203 325	6,87	143 050
	2,50 \$ – 2,99 \$	2 313 573	7,08	207 347
	3,00 \$ – 3,49 \$	930 719	7,67	–
		3 910 169	7,12	639 039
Solde au 31 août 2018				
	Moins de 1,00 \$	178 834	6,75	146 236
	1,00 \$ – 1,99 \$	347 820	6,98	86 955
	2,00 \$ – 2,49 \$	215 082	6,98	89 292
	2,50 \$ – 2,99 \$	683 735	7,71	–
		1 425 471	7,30	322 483

NOTE 20 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant établit le rapprochement de l'impôt sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi de 26,6 % applicable à la Société (26,7 % en 2018) et du total des charges d'impôt pour les exercices clos les 31 août :

	2019	2018
Perte avant impôt sur le résultat	(20 937) \$	(9 434) \$
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(5 569)	(2 519)
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	5 045	2 387
Différences permanentes	520	132
Autres	4	–
Total de la charge d'impôt sur le résultat	– \$	– \$

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 s'établit comme suit :

	Solde au 31 août 2018	Comptabilisés dans le résultat	Solde au 31 août 2019
Actifs d'impôt différé :			
Obligation découlant de contrats de location	1 748 \$	988 \$	2 736 \$
Passifs d'impôt différé :			
Immobilisations corporelles	(1 748)	(988)	(2 736)
	– \$	– \$	– \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Aux 31 août 2019 et 2018, les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société s'élevaient à:

	2019	2018
Actifs d'impôt différé		
Perte nette d'exploitation reportée en avant	8 241 \$	3 398 \$
Immobilisations corporelles	636	—
Frais d'émission d'actions	689	506
Immobilisations incorporelles	254	246
Autres passifs non courants	—	258
Autres	47	20
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	9 867 \$	4 428 \$

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation reportées en avant de 31 097 \$ (12 824 \$ en 2018) et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 6 133 \$ (3 885 \$ en 2018) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait imputer ces actifs d'impôt.

Au 31 août 2019, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 \$
2036	712
2037	3 547
2038	8 516
2039	18 273
	31 097 \$

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants, de la trésorerie soumise à des restrictions, des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, et de la ligne de crédit ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date de l'état consolidé de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La Société a déterminé que la juste valeur de sa dette à long terme avoisine la valeur comptable de celle-ci, puisqu'elle porte intérêt à des taux sur le marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

Au 31 août 2019, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt était estimée à l'aide de données de niveau 2.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 22 RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte inattendue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme et la ligne de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt attribuable à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, comme il est décrit à la note 13.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, des billets convertibles et des instruments d'emprunt à long terme et à court terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses opérations et ses dépenses d'investissement.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, aux 31 août :

	2019				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels³⁾	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	1 540 \$	1 540 \$	1 540 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	30 704	30 704	30 704	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ^{1), 2)}	12 491	13 755	597	13 158	–
	44 735 \$	45 999 \$	32 841 \$	13 158 \$	– \$
	2018				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	500 \$	500 \$	500 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	11 343	11 343	11 343	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ^{1), 2)}	2 092	2 415	658	1 757	–
	13 935 \$	14 258 \$	12 501 \$	1 757 \$	– \$

¹⁾ En novembre 2018, la Société a signé une nouvelle entente relative à la dette dont le produit a été utilisé en partie pour refinancer la dette à long terme au 31 août 2018 (se reporter à la note 13 pour plus de précisions).

²⁾ Au 31 août 2019, un taux d'intérêt de 4,46 % (6,95 % en 2018) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à long terme à taux variable de la Société, et des taux d'intérêt de 4,72 % et de 4,57 % ont été utilisés pour déterminer les versements d'intérêts sur la tranche de la dette à long terme à taux fixe de la Société.

³⁾ Se reporter à la note 14 pour plus de précisions sur les paiements contractuels exigibles au titre des obligations découlant de contrats de location.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

NOTE 23 PARTIES LIÉES

Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

23.1 PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées sont les suivantes :

- Le 22 février 2019, dans le cadre d'un appel public à l'épargne décrit à la note 15, 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 3,50 \$ l'action.
- Le 7 mai 2018, dans le cadre d'un appel public à l'épargne décrit à la note 15, 60 000 actions ordinaires ont été achetées par des membres du conseil et principaux dirigeants au prix de 2,50 \$ l'action.

Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

23.2 PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil, le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	2019	2018
Avantages à court terme (y compris les jetons de présence)	1 963 \$	867 \$
Paiements fondés sur des actions	1 062	356

NOTE 24 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 25 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

25.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de la filiale.

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

25.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

25.3 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

25.4 TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions désigne la trésorerie qui fait l'objet de restrictions spécifiques quant à l'utilisation que la Société peut en faire. La trésorerie soumise à des restrictions se compose principalement de la trésorerie détenue en garantie, qui est assujettie aux modalités de l'accord de financement (se reporter à la note 13).

25.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

25.5.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et il est comptabilisé dans la perte nette.

25.5.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans la perte nette lorsqu'ils sont engagés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

25.5.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	3 à 5 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

25.6 CONTRATS DE LOCATION

La Société a appliqué l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les chiffres correspondants n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4. Les méthodes comptables aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4 sont présentées séparément.

Méthode applicable depuis le 1^{er} septembre 2018

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise la méthode qui doit être employée pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. La méthode comptable de la Société en vertu de l'IFRS 16 est la suivante :

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode est appliquée aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} septembre 2018.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation locative.

Obligation locative

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Pour déterminer son taux d'emprunt marginal, la Société obtient les taux d'intérêt de sources de financement externes et apporte certains ajustements afin de refléter les modalités du contrat de location et le type d'actif loué.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements fixes (y compris en substance), le prix d'exercice aux termes d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, et les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable d'exercer son option de renouvellement.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation locative fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé au résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Méthode applicable avant le 1^{er} septembre 2018

La méthode comptable appliquée par la Société en vertu de l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), était la suivante :

Pour déterminer si un accord était, ou contenait, un contrat de location, il convenait de se fonder sur la substance de l'accord à la passation du contrat. L'accord était, ou contenait un contrat de location, si l'exécution de l'accord dépendait de l'utilisation d'un actif spécifique et que l'accord conférait un droit d'utiliser l'actif, même si cet actif ne pouvait être explicitement identifié dans un accord.

Un contrat de location était classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple à la date de passation dudit contrat. Un contrat de location qui transférait à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien était classé en tant que contrat de location-financement.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Les contrats de location-financement étaient inscrits au bilan au début de la période de location à la juste valeur de la propriété louée à la date de passation du contrat ou, si elle était moindre, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location étaient ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation locative de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières étaient comptabilisées dans la perte nette au poste des charges financières nettes (produits financiers nets).

Un actif loué était amorti sur la durée d'utilité de l'actif. Toutefois, s'il n'y avait pas certitude raisonnable que la Société deviendrait propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif était amorti sur la plus courte de la durée d'utilité estimée de l'actif et de la durée du contrat de location.

Un contrat de location simple était un contrat de location autre qu'un contrat de location-financement. Les paiements au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location étaient comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

25.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

25.7.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur.

25.7.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'elles sont engagées.

25.7.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration ne sont pas amorties et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les immobilisations incorporelles commenceront à être amorties lorsqu'elles seront prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

25.8 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette.

25.9 INSTRUMENTS FINANCIERS

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9 qui précise les exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier, au coût amorti ou à la juste valeur, comparativement aux multiples classements permis aux termes de l'IAS 39. Cette norme exige également qu'une seule méthode de calcul de la dépréciation soit utilisée, comparativement aux différentes méthodes de calcul de la dépréciation selon l'IAS 39. La méthode selon l'IFRS 9 s'appuie sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme inclut également des directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

25.9.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

25.9.2 CLASSEMENT ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Actifs financiers – méthode applicable depuis le 1^{er} septembre 2018

Au moment de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres d'emprunt, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société change le modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers concernés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière qui suit le changement de modèle économique.

Coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : 1) sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Placement en titres d'emprunt

Un placement en titres d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : 1) sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et 2) ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société n'a pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net et n'a aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et la dépréciation sont comptabilisés dans la perte nette. Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation, le cas échéant, sont comptabilisés dans la perte nette.

Actifs financiers – méthode applicable avant le 1^{er} septembre 2018

Les actifs financiers étaient classés en quatre catégories :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier était classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il était classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il avait été désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables étaient comptabilisés dans la perte nette à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net étaient évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les produits d'intérêts ou de dividendes, étaient comptabilisées dans la perte nette. La Société n'avait pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Prêts et créances

Ces actifs étaient initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils étaient comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classait sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses dépôts de garantie de même que ses montants à recevoir dans les prêts et créances.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs étaient initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils étaient comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société n'avait aucun actif financier classé comme détenu jusqu'à l'échéance.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ces actifs étaient évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils étaient évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur et les écarts de conversion relatifs aux instruments d'emprunt, étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans les écarts de réévaluation. Lorsque ces actifs étaient décomptabilisés, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres était reclassé dans la perte nette. La Société n'avait aucun actif financier classé comme disponible à la vente.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et le montant net des profits et pertes, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisées dans la perte nette. Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation, le cas échéant, sont aussi comptabilisés dans la perte nette.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les swaps sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et les profits et pertes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

25.9.3 DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance. La Société décomptabilise aussi un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie liés au passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée dans la perte nette.

25.9.4 COMPENSATION

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

25.9.5 DÉPRÉCIATION

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, l'IFRS 9 prévoit l'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues en remplacement du modèle fondé sur les pertes de crédit avérées établi dans l'IAS 39. Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes à chaque date de clôture, de manière à refléter l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Même si la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la trésorerie soumise à des restrictions sont assujettis aux exigences de l'IFRS 9 en matière de dépréciation, les pertes de crédit attendues qui ont été identifiées n'étaient pas significatives.

25.9.6 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

25.10 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières nettes.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

25.11 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

25.12 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation approprié, lequel est présenté plus en détail à la note 19. Ce coût est comptabilisé comme une charge de rémunération, outre une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport), sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net et du résultat global de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

25.13 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 15, à l'aide de la méthode de l'effet cumulatif. L'effet de l'adoption de cette norme a été comptabilisé le 1^{er} septembre 2018, soit la date de la première application. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 n'ont pas été retraités. L'incidence de la première application de l'IFRS 15 est décrite à la note 5.2.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation.

25.14 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans la perte nette, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Taxes de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés sans tenir compte du montant des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente liée à un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'autorité fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans les charges, au besoin; et
- lorsque les créances clients et les dettes fournisseurs sont présentées incluant le montant de la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer auprès de l'autorité fiscale ou à payer à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs aux états consolidés de la situation financière.

25.15 DEVISES

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créateurs connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans la perte nette.

25.16 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions et des billets convertibles.

L'effet dilutif des options en cours est exclu à titre de dilution additionnelle dans le calcul du résultat par action après dilution parce que son inclusion aurait été antidilutive en raison de la perte nette constatée par la Société (de plus amples renseignements sont présentés à la note 17).

25.17 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les variations de la juste valeur des billets convertibles. Avant l'exercice clos le 31 août 2019, la Société comptabilisait les produits financiers et les charges financières en tant qu'activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société. Tel que décrit à la note 5.4, la Société a décidé de modifier sa méthode comptable concernant le classement dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie des intérêts payés et reçus. Se reporter à la note 5.4 pour de plus amples renseignements.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et sur les options sur actions)

25.18 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices clos les 31 août 2019 et 2018.

NOTE 26 NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Plusieurs nouvelles normes s'appliquent aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2019 et leur adoption anticipée est autorisée. Cependant, la Société n'a pas adopté par anticipation les normes nouvelles ou modifiées dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés.

Les normes et interprétations modifiées qui suivent ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

- Modifications des références au *Cadre conceptuel* dans les normes IFRS.
- Définition du terme « significatif » (modification d'IAS 1 et d'IAS 8).

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mercredi le 8 janvier 2020
10 h 00
Bureaux de Fasken Martineau DuMoulin LLP
800 rue Square-Victoria
Bureau 3700
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

INFORMATION BOURSIÈRE

Actions inscrites à la : Bourse de Toronto
Symbole boursier : FOOD
Premier appel public à l'épargne : 2017
Haut/bas sur 52 semaines (du 1er sept. 2018 au 31 août 2019) : 3,74 \$-2,45 \$
Cours de l'action le 13 novembre 2019 : 3,12 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 août 2019 : 58 144 400

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX

AUDITEURS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin LLP

RELATIONS INVESTISSEURS

IR@makegoodfood.ca

CONTACT MÉDIA

media@makegoodfood.ca

SIÈGE SOCIALE

4600 rue Hickmore
Saint-Laurent (Québec)
H4T 1K2

goodfood

makegoodfood.ca

